FICHE PÉDAGOGIQUE

FDLM N° 397
EXPLOITATION DES PAGES 12-13

FICHE PÉDAGOGIQUE RÉALISÉE PAR ANNE JACOB ET LE SERVICE PÉDAGOGIQUE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

NIVEAU : B2, ADULTES OU GRANDS ADOLESCENTS

DURÉE : 2 H
(+ supplément pour l'enregistrement, facultatif)

MATÉRIEL
- Tableau et ordinateur pour écouter des fichiers mp3 ou les émissions sur Internet (facultatif : dictaphone mp3 pour enregistrer puis diffuser les productions orales en ligne)

PRÉ-REQUIS
- Niveau B2 en cours

OBJECTIFS PRAGMATIQUES
- Découvrir de nouveaux éléments lexicaux du langage actuel et courant, écrire une définition, présenter à l'oral une chronique linguistique / sur la langue française

RESSOURCES SUR INTERNET :
- L'émission de la radio nationale Le Mouv' du groupe Radio France : http://www.lemouv.fr/evenement-le-dico-des-mots-qui-n-existent-pas
- Illustrations de néologismes présentés dans l'ouvrage *Le Dico des mots qui n'existent pas... et qu'on utilise quand même*, de Gilles Vervisch et Olivier Talon, édité par L'Express - Roularta http://www.lexpress.fr/diaporama/diapo-photo/culture/livre/ces-mots-qui-n-existent-pas-mais-qu-on-utilise_1233367.html
- Préface de l'ouvrage disponible en accès libre sur : http://extranet.editis.com/it-yonixweb/images/OMN/art/doc/8/8565ef34 1c3134313338383638393539353538.pdf

MOTS-CLÉS
- lexique, néologisme, radio

Créer le néo-dictionnaire de l'année

Au cours de cette activité, les apprenants seront invités à porter un regard critique sur l'évolution de la langue française à travers l'observation de néologismes et de mots étrangers intégrés au langage quotidien. Ils seront ensuite amenés à présenter chacun une chronique pour partager leurs propres créations de nouveaux mots et leurs définitions.

FICHE ENSEIGNANT

1. MISE EN ROUTE

Diviser la classe en sous-groupes (4) et distribuer des petits morceaux de papiers à chaque équipe, portant les expressions suivantes :
« TRANSITION », « TRIPLE A, DÉFICIT, DETTE », « BURN-OUT », « RAS-LE-BOL », « CLIVANT », « ZLATANERIE », « GENRE », « HASHTAG », HASHTAG », « CASH ».

Demandez-leur de faire des hypothèses sur la signification de ces mots (2 ou 3 par équipe donc) et de formuler une « définition », traditionnelle ou inventive, mais plausible, à la manière d'une définition du dictionnaire. *Exemple :* nom féminin, origine, reconnaissance d'un terme central, « se dit de quelqu'un qui… », emploi dans une phrase type.

Proposer à chaque équipe de présenter son mot, à l'oral, au reste de la classe.

Mise en commun : les apprenants qui écoutent se prononcent sur la « recevabilité » de chaque définition (format du dictionnaire respecté, proximité avec une définition « réaliste », mention pour la créativité).

2. À PARTIR DE L'ARTICLE

Projeter et/ou distribuer l'article en veillant à avoir dissimulé le titre central, le chapeau de l'article (en italique en haut à gauche) et bien sûr les titres de chaque paragraphe.

Demander à chaque équipe de retrouver les définitions correspondant aux termes sur lesquels ils ont tous travaillé (à l'aide des illustrations et des textes) puis de vérifier ainsi si celles qui ont été rédigées pour les présentations s'éloignent beaucoup du sens réel qui est donné dans l'article.

Vérification des appariements en groupe classe (dévoiler les réponses, ou confirmer à l'oral).

3. À PARTIR DE L'ARTICLE

Qu'apprenons-nous de nouveau ? Ces termes leur étaient-ils familiers ? Quelles expressions difficiles peuvent-ils trouver dans chaque paragraphe ?
Lesquels sont d'origine étrangère ? Lequel est construit à partir d'un nom propre ? Connaissez-vous cette personne ?
Parmi ces mots, lesquels ont-ils déjà été utilisés, lesquels utilisent-ils ou pourraient-ils utiliser ?
Que peuvent avoir tous ces mots en commun ?
Quel pourrait-être le titre de cet article selon vous ?
Dévoiler à présent le titre et le chapeau de l'article. Puis distribuer la fiche apprenant ci-dessous

FICHE APPRENANT

RÉALISATION DE LA TÂCHE

ÉTAPE 1

Lisez attentivement le chapeau de l'article « Dis-moi des mots pour 2014 ».

Avez-vous aussi des « tics de langage » ? Vous est-il déjà arrivé, à vous aussi, d'inventer des mots – dans votre langue ou une langue étrangère – qui n'existaient pas pour désigner des réalités qui vous entourent, vous et vos proches ?

Donnez chacun un de ces mots dans votre langue et écrivez-les au tableau.

ÉTAPE 2

Écoutez sur la radio nationale Le Mouv' du Groupe Radio France, quelques extraits de l'émission suivante : http://www.lemouv.fr/evenement-le-dico-des-mots-qui-n-existent-pas, et dont vous pouvez lire ici l'introduction :

« Célibattante, défacebooker, stabiloter, consom-acteur… Cherchez dans un dico pour voir.
Eh non ! Ces mots n'existent pas ! Alors pourquoi les utilise-t-on et quelle est leur définition ?
De nombreux mots sont utilisés tous les jours sans avoir jamais été accueillis dans aucun dictionnaire !
Parmi eux, distinguons plusieurs catégories :
• Les lacunes évidentes : les mots qui mériteraient d'exister car il n'en existe pas d'autres pour désigner la même chose, comme "chronophage".
• Les glissements maladroits, à la frontière du contrepet, comme "omnibuller" ou "maline".
• Les substituts inutiles, mots qui ne servent à rien parce qu'il y en a un autre qui existe et qui veut dire la même chose, comme "solutionner".
• Les anglicismes déplorables abominablement francisés, comme "délivrable"
• Les dérivations mercatiques comme "gougueuliser" ou "stabiloter".
•Les fantaisies médiatiques, ou mots que les journalistes s'approprient du jour au lendemain comme "représidentialiser" ou "premier-ministrable". »

ÉTAPE 3

Maintenant, c'est à vous d'ajouter à cette liste (évolutive !) vos propres mots : choisissez un(e) (ou deux) terme(s) ou expression(s) que vous inventerez, définirez, à la manière d'un chroniqueur radio pour un faire un court enregistrement.

Il peut s'agir de différentes formes :

- Une antonomase : c'est une figure de style (ou trope) dans lequel un nom propre ou bien une périphrase énonçant sa qualité essentielle est utilisé comme nom commun (exemples : « une poubelle », « un don Juan », « un bordeaux », « un roquefort », « un Tartuffe », etc.).

- Un néologisme : c'est un mot (nom commun, adjectif, expression) nouveau ou apparu récemment dans une langue. Il peut s'agir d'un mot nouveau au sens de qui n'existait pas (exemple : « courriel ») ou d'un emprunt lexical d'un mot étranger sans modification (exemple : « parking », etc.)

N'oubliez pas de donner une définition et une phrase d'exemple pour expliquer votre nouveau mot.

ÉTAPE 4

Vous pourrez ensuite lire votre mot et sa définition au groupe classe et/ou mettre l'enregistrement en ligne comme votre propre émission sur le site de diffusion gratuit Soundcloud *(mode d'emploi sur le lien suivant :* http://www.telerama.fr/musique/soundcloud-mode-d-emploi,76904.php).